

5718  
—  
705

M. Garabedian, Paris

---

Brussels

Brussels,

---



PAUL BUYSENS

ARTISTE PEINTRE

vient reprendre les  
tableaux byzantins

7, RUE DE LA CONSTITUTION

BRUXELLES

## RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *Trois tableaux fond d'or* ouvrage soumis  
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET  
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° ~~.....~~ en date  
du ~~.....~~

Bruxelles, le *5 août* 191*7*.

*Paul Bruyssen.*



30 juillet 1927

Monsieur

J'ai l'honneur de vous faire savoir que nous avons procédé à un examen très attentif des trois tableaux que vous avez eu l'amabilité de nous apporter de la part de M. Carabedian à Genève. Il en résulte que ces peintures ne sont pas suffisamment anciennes pour qu'elles puissent intéresser nos collections. Nous tenons ces tableaux à sa disposition, 9 rue du Musée, et lui écrivons qu'il peut les faire reprendre sur présentation de la lettre que nous lui avons adressée et contre la délivrance d'une récépissé.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

Le Conservateur en chef

A Monsieur Buysens  
Bruxelles.



Bruxelles 30 juillet 1927

Monsieur ,

En réponse à votre lettre du 26 juillet nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous avons procédé à un examen très attentif des trois tableaux que vous avez bien voulu nous soumettre Il en résulte que ces peintures ne sont pas suffisamment anciennes pour qu'elles puissent intéresser nos collections.

Nous tenons ces trois tableaux à votre disposition ,9 rue du Musée, où vous pouvez les faire reprendre ,sur présentation de la présente ,et contre la délivrance d'un récépissé .J'en informé également M.P.Buyssens à Bruxelles.

Veillez agréer,Monsieur,l'assurance de ma considération distinguée .

Le Conservateur en chef ,

A Monsieur Garabédian

*Genin*



M. Hubin de Vos qui a vu ces trois  
tableaux le jeudi 28 Juillet, les tient  
pour des œuvres relativement modernes.  
Il est d'avis qu'il n'y a pas lieu de les  
donner à la C<sup>o</sup>, et qu'on peut les  
restituer tout de suite à leur propriétaire,

29. VII. 29

f AL

Bruxelles, le 29 juillet 21.

Monsieur le Conservateur,

Je vous transmets ci-joint la lettre que Monsieur Parabédian vous écrit en réponse à la demande de renseignements que je lui faite de votre part au sujet de trois peintures byzantines.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de ma considération distinguée

Paul Buryseu

7 rue de la Constitution.



M. Garabedian

PRODUITS D'ORIENT

Genève



Genève, le 26 juillet 1927

6, RUE DE SAUSSURE, 6

TÉLÉPHONE : 68-86

TÉLÉGRAMMES : Garabedian-Genève

Monsieur le Conservateur de Musée  
Royal de  
Bruxelles

Monsieur,

Monsieur P. Buyssems a eu l'amabilité de me transmettre votre demande de précision de ces trois peintures Byzantines que vous possédez en mains, actuellement.

Je les ai achetées en 1919, après l'Armistice, à un antiquaire à Constantinople qu'il disait les avoir acquises, à son tour, des serviteurs d'officiers turcs, haut placés; d'après son affirmation catégorique, ces peintures proviennent des pillages de couvents et églises de Constantinople pendant les massacres et déportations des chrétiens.

Cette affirmation doit être juste car toutes les belles choses religieuses se trouvaient dans les couvents et églises qui avaient été préservés jusqu'à la 1<sup>re</sup> guerre.

En 1921 j'en avais rendu, quelques-uns, à un collectionneur, M. Revillard de Muralto, de Genève, par un intermédiaire. Ce dernier décédé il y a quelques années, ses héritières (2 filles) les ont dispersés par une 2<sup>de</sup> vente (entre autres) dans la Salle de vente de l'Hôtel Drouot à Paris. Depuis 1923 Mustafa Kemal ayant terrorisé les chrétiens de Constantinople mon antiquaire a quitté cette ville et j'ignore son adresse. Je suis convaincu que ce ne sont pas des reproductions dont j'en ai et je pourrai vous les



document à l'occasion, pour les comparer. Je garantis  
donc l'authenticité de ces trois peintures vous soumise  
où il n'y a aucune falsification. Lors que je les ai ap-  
portées à Genève en 1919, elles étaient tellement crasseuses  
et noires que j'ai donné à un peintre pour nettoyer  
sans aucune retouche si minime que soit; elles sont  
devenues plus claires et plus belles.

Enfin je certifie de haute façon leur authenticité  
sans freinage aucun; malgré que je ne suis pas spécia-  
liste pour les peintures, la provenance de ces trois  
choses me donne haute sécurité.

Espérant que ces déclarations vous inspireront  
confiance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur,  
l'assurance de mes considérations distinguées.

Le Garabedai  
(Citoyen de Genève)



Bruxelles, le 22 juillet 1924

~~Bruxelles~~

Monsieur le Conservateur,

Je viens de recevoir les trois peintures byzantines que Monsieur Sarabedian de Genève vous offre en vente, et au sujet desquelles je vous avais écrit le mois dernier.

Je compte les déposer demain à l'adresse que vous m'avez indiquée, 9 rue du Musée, et je vous envoie ci-joint l'offre de vente de Monsieur Sarabedian, comme vous me l'avez demandé.



Veuillez agréer, Monsieur le  
Conservateur, l'expression de mes  
sentiments très distingués

Paul Burysens

7 rue de la Constitution.



M. Garabedian

ANTIQUITÉS

Genève



Genève, le 2 juillet

1927

6, RUE DE SAUSSURE, 6

TÉLÉPHONE : 68-86

TÉLÉGRAMMES : Garabedian-Genève

Monsieur le Directeur du Musée  
Royal des Beaux Arts de  
Belgique  
9, rue du Musée, 9  
Bruxelles

Monsieur le Directeur,

J'ai l'avantage de vous informer  
que je vous ai envoyé trois peintures Byzantines  
sur bois, par l'intermédiaire de Monsieur Paul  
Buggsens, de votre ville, que je vous prie d'exami-  
ner. J'en demande 2000 frs Suisses par pein-  
ture, au choix; ou bien 5500 frs les trois pein-  
tures ensemble.

J'espère que vous les trouverez dignes de figurer  
dans les collections de votre beau Musée d'Art.

Dans cet espoir je vous prie d'agréer, Monsieur  
le Directeur, l'assurance de mes considérations  
distinguées.

Garabedian



Genève

Art unciens

Bruxelles, le 25 juin 27.

domin. s. p.  
M.

Monsieur le Conservateur,

J'ai bien reçu votre lettre et je  
vais donc faire savoir à mon ami  
qu'il peut vous envoyer ses  
peintures byzantines à l'escomen.  
Mais mon ami habite Genève  
c'est vous dire que ces peintures ne  
vous arriveront pas avant une  
dizaine de jours, au plus tôt.  
J'espère que cela ne sera pas un  
inconvenient.



Veuillez agréer, Monsieur le  
Conseiller, l'expression de  
mes sentiments très distingués

Paul Boyer

7 rue de la Constitution.



Bruxelles, le 24 juin 1927.

Monsieur,

Nous serions bien disposés à accueillir des peintures byzantines dans nos Galeries si elles ont de la valeur.

*Lundi matin*  
Voudriez-vous avoir l'obligeance de dire à votre ami qu'il peut me faire parvenir, à ses risques et périls, les tableaux en question au Musée, 9, rue du Musée. Je pourrai les soumettre sous peu à l'appréciation de la Commission des achats. Si j'ai tardé à vous répondre, c'est dans le but de ne pas le priver trop longtemps de ses tableaux. Votre ami voudra bien m'écrire une lettre par laquelle il fait une offre de vente au Musée, avec indication des prix

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Monsieur Paul Buysens

rue de la Constitution, 7,

Bruxelles.



Bruxelles, le 8 juin 47.

Monsieur,

un de mes amis possède une  
série de peintures byzantines qu'il  
a rapportées de couvents à  
Constantinople.

Il voudrait les vendre.

Je me permets de m'adresser à  
vous à tout hasard. Les peintures  
intéresseraient-elles le Musée ?  
Pourriez-vous me renseigner sur  
des amateurs ?



Je vous serai fort obligé de  
tout renseignements que vous voudrez  
bien me donner et, en vous priant  
de me pardonner le dérangement  
que je vous cause, je vous présente,  
Monsieur, l'assurance de ma  
considération très distinguée

Paul Buyssens

7 rue de la Constitution

Bruxelles.